

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 09 mai 2011, à compter de 19H30 à la salle du conseil municipal au 70, 12^e Rue.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames, Messieurs:
Diane Sirard, maire suppléante
Pauline Lauzon, conseillère
Mario Lachaine, conseiller
Yvon Forget, conseiller
Georges Piché, conseiller
Mario Léonard, conseiller

Normand Bélanger, directeur général

ÉTAIT ABSENT

Monsieur Gilbert Pilote, maire

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la Maire suppléante déclare l'assemblée ouverte.

85-05-11

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'approuver l'ordre du jour tel que rédigé par le Directeur général.

ADOPTÉE

86-05-11

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 04 ET 11 AVRIL 2011

Chaque membre du conseil ayant reçu les procès-verbaux des séances tenues le 04 avril (spéciale) et du 11 avril (régulière) 2011, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, le Directeur général est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'approuver les procès-verbaux du 04 et du 11 avril 2011 du conseil municipal de la Municipalité de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

87-05-11

NOMINATION D'UN PROCUREUR PATRONAL (FERMETURE DU RESTAURANT) POUR LA MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE

Il est proposé par madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil.

QUE les services du Centre de ressources municipales en relations de travail et ressources humaines soient retenus à titre de procureur patronal dans le dossier des griefs afférents à la fermeture du restaurant du Centre sportif Ben Leduc, pour représenter la Municipalité de Ferme-Neuve;

QUE les coûts afférents à cette offre seront ceux détaillés à la lettre du 21 avril 2011 signé par Me Marie-Hélène Provencher, LL.B..

ADOPTÉE

88-05-11

TOURNOI BÉNÉFICE DU CLD (12^E ÉDITION)

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

QUE monsieur le conseiller Yvon Forget soit autorisé à participer à la 12^e édition du tournoi de golf au bénéfice du CLD d'Antoine-Labelle qui aura lieu à Nomingue le vendredi 17 juin 2011;

QUE le coût du billet et du souper (150\$) est défrayé par la Municipalité.

ADOPTÉE

89-05-11

ANNULATION D'UNE TAXE «AQUEDUC ET ÉGOÛT» (mètre linéaire)

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

QUE le Directeur général soit autorisé à modifier les comptes de taxes des contribuables suivants afin d'annuler la facturation au mètre linéaire déjà facturé pour l'année 2011 dans les dossiers suivants :

Matricule	8576 71 0944	390.62\$
Matricule	8476 94 8035	818.56\$
Matricule	8475 82 7525	555.26\$

DE PLUS, il est résolu que cette annulation le soit pour les prochaines années ou jusqu'à un changement de la situation, qui sera confirmé par résolution du conseil.

ADOPTÉE

90-05-11

ACHAT D'UN NUMÉRISSEUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Forget et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

QUE le Directeur général soit autorisé à faire l'acquisition d'un numériseur « Panasonic , modèle KV-S1045C » de l'entreprise Bureautech Laurentides inc. au coût de 1,395.00\$ (plus les taxes applicables) pour les services administratifs de la Municipalité.

ADOPTÉE

91-05-11

OMH DE FERME-NEUVE «ÉTATS FINANCIERS 2010»

Il est proposé par monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve approuve les états financiers au 31 décembre 2010 de l'Office Municipal d'Habitation de Ferme-Neuve préparés par Vincent David Robidoux, CGA.

ADOPTÉE

92-05-11

CONTRAT D'ENTRETIEN DU SITE DE LA CHUTE DU WINDIGO

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

QU'UNE entente soit signée avec monsieur André Guindon du « Relais des Chutes du Windigo 2009 » pour l'entretien de la Chute du Windigo et de la plage municipale au Lac Windigo;

QUE l'entretien consiste au nettoyage journalier des toilettes, incluant la fourniture du papier hygiénique ainsi que la chaux nécessaire ;

Le nettoyage de l'environnement des sites ainsi que de la coupe de gazon aux endroits nécessaires ;

Le ramassage des bacs de déchets;

QUE la Municipalité s'engage à verser la somme de 175 \$ par semaine (du 15 juin au 15 septembre 2011) et d'un entretien suite au congé de l'Action de grâce (10 octobre) pour un contrat total de 2,450 \$;

QU'un transfert budgétaire est nécessaire dans les circonstances au montant de 650 \$ en provenance du compte 02-701-51-640.

ADOPTÉE

93-05-11

REMBOURSEMENT DE TAXES 2011

Il est proposé par madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

QUE le Directeur général soit autorisé à rembourser les taxes pour les dossiers :

Matricule	8769 77 2060	150.00\$
Matricule	8575 76 9928	583.56\$

à la suite de correction de l'évaluateur et du service de l'urbanisme dans les dossiers précités puisque ceux-ci avaient déjà payé leurs comptes de taxes de l'année courante.

ADOPTÉE

94-05-11

CONTRAT POUR L'ACQUISITION D'UN SERVEUR INFORMATIQUE

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve convient de louer auprès d'IBM Canada limitée avec option d'achat à la fin du terme (si le besoin se fait) un nouveau serveur pour les besoins informatique de la Municipalité, que le paiement soit réparti sur une période de 36 mois au montant de 217.43 \$ plus les taxes applicables;

QUE le tout en référence à l'offre de service déposé par monsieur Jonathan Binette de D.L. Solutions informatiques de Mont-Laurier en date du 03 mai 2011 et ayant le numéro de référence CA5G-8GGP9V-1;

QUE le Directeur général soit autorisé à signer le contrat.

ADOPTÉE

95-05-11

MANDAT À L'ARCHITECTE POUR L'HÔTEL DE VILLE

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

QUE monsieur Pierre-Luc Beaugard soit mandaté pour la surveillance, les réunions de chantier et du suivi du dossier de l'Hôtel de ville de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

96-05-11

MANDAT À L'INGÉNIEUR POUR L'HÔTEL DE VILLE

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Forget et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

QUE monsieur Stéphane Bouchard ing. de la firme Génivar soit mandaté pour la surveillance, de la section mécanique et électrique pour le dossier de l'Hôtel de ville de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

97-05-11

AUTORISATION POUR L'OBTENTION D'UNE CARTE DE CRÉDIT AU NOM DU MAIRE

Il est proposé par madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

QUE le Directeur général soit autorisé à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la Caisse Desjardins de Ferme-Neuve pour l'obtention d'une carte de crédit « Visa Desjardins » avec limite de 2,500\$ pour monsieur Gilbert Pilote, Maire et de signer tous les documents nécessaires à cette demande.

ADOPTÉE

98-05-11

FACTURATION POUR LE SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

QUE la facture #106 de « Création GP » pour les services obtenus pour la création du site Web de la Municipalité soit payée, soit 492.20\$ (moins l'acompte versé de 200\$ pour un solde de 292.20\$);

DE PLUS, il est résolu que les services de mise à jour de la page Web de la Municipalité soient accordés à « Création GP » pour l'année 2011 (01-01-11 au 31-12-11) pour la somme de 660.00\$ (55.00\$ par mois).

ADOPTÉE

Monsieur Mario Léonard quitte son siège, il est 19h50

ANNULATION DE COMPTES POUR MAUVAISES CRÉANCES (2002-2008)

Il a été décidé par les membres du conseil présents de reporter ce point à l'assemblée de juin prochain.

Monsieur Mario Léonard reprend son siège, il est 19h52

PÉRIODE DE QUESTIONS (section administration)

99-05-11

RASSEMBLEMENT AU PARC « ARMAND-MILLAIRE »

Il est proposé par madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

QUE le Comité organisateur du rassemblement de la famille « Félix Millaire » soit autorisé à utiliser le parc Armand-Millaire le samedi 27 août 2011, entre 13 et 18 heures pour la fête de famille que le comité prépare;

QUE le Comité devra respecter la réglementation municipale et obtenir tous les permis nécessaires pour cette journée.

ADOPTÉE

100-05-11

MANDAT À LA MRCAL (modification du règlement # 23 relatif au zonage)

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

QUE la MRC d'Antoine-Labelle soit mandatée à modifier le règlement de zonage numéro 23 comme suit :

- a) Modification du plan de zonage
- b) Agrandissement de la Zone PU-01 au détriment de la Zone RU-09.
- c) Et toutes autres dispositions à la réglementation d'urbanisme.

ADOPTÉE

101-05-11

DÉLAI ADDITIONNEL «28, CHEMIN DU LAC BERTRAND»

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

QUE madame Manon Lafantaisie obtienne du conseil municipal un délai additionnel d'un an pour accomplir toutes les transactions et modifications à son dossier afin de se rendre conforme à la réglementation municipale pour son dossier présentement en litige (matricule 8966 64 5687);

QUE madame Lafantaisie a donc jusqu'au 30 juin 2012 pour finaliser le tout.

ADOPTÉE

102-05-11

CPTAQ, APPUI À LA DEMANDE DE MONSIEUR PASCAL L'HEUREUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

QUE le conseil municipal de Ferme-Neuve appui la demande de construction d'une résidence unifamiliale sur le lot numéro 7 du rang 3 canton de Wurtèle. Le tout localisé dans la Zone A-03, permettant la construction d'une résidence unifamiliale sur un terrain d'au moins 10,000 mètres carrés accompagnant une activité autorisée dans la zone;

QUE le conseil municipal demande donc à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec l'émission d'une autorisation en ce sens.

ADOPTÉE

103-05-11

MANDAT À LA MRCAL (modification du règlement # 22 relatif aux conditions d'émission des permis de construction)

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

QUE la MRC d'Antoine-Labelle soit mandatée à modifier le règlement relatif aux conditions d'émission des permis de construction numéro 22 au niveau de la construction des chemins publics ou privés.

ADOPTÉE

Monsieur Yvon Forget quitte son siège, il est 20h00

104-05-11

CONTRAT DE LOCATION DE NIVELEUSE AVEC OPÉRATEUR

CONSIDÉRANT que le service des travaux publics par l'intermédiaire de son Directeur, a procédé par soumission publique pour le contrat de location de niveleuse avec opérateur pour la Municipalité de Ferme-Neuve ;

CONSIDÉRANT qu'une (1) seule entreprise a répondu à notre invitation à soumissionner ;

CONSIDÉRANT que l'offre se détaille comme suit :

«Excavation D. Richard et fils inc., 100.00\$/heure (avant toutes taxes) »

CONSIDÉRANT que le 04 mai dernier, l'entrepreneur se désistait, et qu'il n'était plus intéressé à donner ce service;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a besoin immédiatement des services de niveleuse pour certains de ses chemins;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents;

QUE le Directeur des travaux publics retourne en appel d'offres par invitation à au moins deux (2) entreprises de la région, dans les plus brefs délais;

QU'il soit autorisé à conclure temporairement une entente de service avec un entrepreneur disponible de Ferme-Neuve pour les prochaines semaines pour niveler les chemins.

ADOPTÉE

Monsieur Yvon Forget reprend son siège, il est 20h05

DÉPÔT D'UNE REQUÊTE POUR LA SÉCURITÉ DES CITOYENS DU CHEMIN «MONTÉE BASKATONG»

Monsieur Claude Dufour, citoyen, explique la requête à la demande de la Maire suppléante.

Il a été décidé par les membres du conseil présents que la requête soit déposée au comité de voirie pour étude.

105-05-11

PROJET D'INTÉGRATION-TRAVAIL QUÉBEC (Mario Potvin)

Il est proposé par madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve accepte la responsabilité du projet d'Intégration-travail Laurentides 2011 présenté dans le cadre de cette mesure;

QUE le Directeur général soit autorisé au nom de la Municipalité de Ferme-Neuve à signer tout document officiel concernant le projet, et ce, avec le gouvernement du Québec;

QUE la Municipalité de Ferme-Neuve s'engage par son représentant à couvrir tout coût dépassant la contribution allouée par le gouvernement du Québec dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

(Loisirs, Urbanisme, Travaux publics, Incendie)

106-05-11

TRANSFERT BUDGÉTAIRE – 2011-02

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Léonard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

QUE la Direction générale soit autorisée à modifier le budget d'opération 2011, afin de transférer les sommes suivantes :

POSTE	# COMTE	DT	CT
ADMINISTRATION			
Assurances élus	02-110-*00-421-00		189.00
Assurances administration voirie	02-321-00-421-00		217.00
Assurances épuration	02-414-00-421-00		292.00
Assurances sentiers-amis-ski	02-701-51-421-00		4555.00
Assurances véhicules voirie rurale	02-322-00-425-00		1672.00
Assurances véhicules déneigement	02-331-00-425-00		173.00
Salaire directrice adjointe	02-130-01-141-10		238.00
Assurances administration	02-130-10-421-00	4365.00	
Assurances service incendie	02-220-00-421-00	2275.00	
Assurance usine filtration	02-412-00-421-00	105.00	
Assurances urbanisme	02-610-00-421-00	102.00	
Assurances centre récréatif	02-701-20-421-00	76.00	
Assurances bibliothèque	02-702-30-421-00	413.00	
		7,336.00	7,336.00
POMPIERS			
Entretien réparation poste	02-220-00-522-00		2500.00
Entretien réparation véhicule	02-220-00-525-00		860.00
Entretien réparation machinerie	02-220-00-526-00	3360.00	
		3,360.00	3,360.00
URBANISME			
Services techniques urbanisme	02-610-00-449-00		70.00
Congrès urbanisme	02-610-00-346-00	70.00	
		70.00	70.00
GRAND TOTAL		10,766.00	10,766.00

ADOPTÉE

107-05-11

COMPTES À PAYER LISTE DÉPOSÉE POUR ACCEPTATION AU 03 MAI 2011

Chaque membre du conseil ayant reçu une liste pour acceptation des comptes à payer, le Directeur général est dispensé d'en faire lecture.

Il est proposé par monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'approuver la liste des comptes à payer pour la période se terminant le 03 mai 2011 à savoir :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT.....	309,202.04\$
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT.....	20,278.65\$
TOTAL DU MOIS.....	329,480.69\$

et d'autoriser le paiement de ces comptes à qui de droit.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

Monsieur Yvon Forget quitte son siège, il est 20h28

Monsieur Yvon Forget reprend son siège, il est 20h29

108-05-11

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de clore l'assemblée à 20h33.

ADOPTÉE

DIANE SIRARD,
Maire suppléante

NORMAND BÉLANGER,
Directeur général et
Secrétaire trésorier